

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 2 SEPTEMBRE 2025 A 18H30

La séance est présidée par Thomas GUILLET, maire de la commune.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Patrick GONDRAND a été élu secrétaire.

Conseillers présents : Françoise EYMARD, Patrick GONDRAND, Thomas GUILLET, Cédric LOCATELLI, Jean-Pierre MARTY, Mathilde NIERE.

Conseillers excusés : Alexandre GAYET, Jean-Michel RENARD.

Conseillers absents : Sylvain VALLÉE, Amandine POURRAT ;

La séance est ouverte à 18h40.

L'ordre du jour est le suivant :

DELCOM 5425	Tarifs nordique saison 2025-26
DELCOM 5525	Tarifs ski roue saison 2025-26
DELCOM 5625	Création poste non permanent saisonnier
DELCOM 5725	Attribution d'une subvention à Cuisine Solidaire
DELCOM 5825	Validation accessoires chargeuse
DELCOM 5925	Réévaluation du loyer Cure 1er etage
AJOURNEE	Mise en place astreinte financière__urba

DELCOM 054-25 : Tarifs nordique saison 2025-26

Le conseil municipal, en charge de la gestion du site nordique, fixe les tarifs de la redevance pour l'accès aux pistes de ski de fond pour la saison 2025-2026.

Les tarifs proposés figurent dans le tableau ci-dessous :

Grille tarifaire Nordic Vercors 2025-2026				
Titres	Dénomination Commerciale	Ventes Flash : du 09 au 13/10	Préventes : du 14/10 au 16/11	Plein tarif 2025-2026
Pass Vercors 4 saisons	Nordic Vercors 4 Saisons			
Adulte (de 1956 à 2005)	Nordic Vercors 4 Saisons Adulte	143 €	168 €	209 €
Jeune (de 2006 à 2020) & Etudiant (sur présentation d'un justificatif)	Nordic Vercors 4 Saisons Jeune et Etudiant	71 €	83 €	101 €
Sénior (de 1955 et avant)	Nordic Vercors 4 Saisons Senior	99 €	113 €	148 €
Couloir de Tir 4 Saisons (Vendus à Corrençon)	Couloir Tir Vercors 4 Saisons	42 €	42 €	42 €
Moniteur	Nordic Vercors 4 Saisons Adulte	143 €	143 €	143 €
Pass Vercors Hiver				
Adulte (de 1956 à 2005)	Nordic Vercors Hiver Adulte	111 €	131 €	161 €
Jeune (de 2006 à 2020) & Etudiant (sur présentation d'un justificatif)	Nordic Vercors Hiver Jeune et Etudiant	39 €	46 €	56 €
Sénior (de 1955 et avant)	Nordic Vercors Hiver Sénior	64 €	70 €	87 €
Moniteur	Nordic Vercors Hiver Adulte	111 €	111 €	111 €
Handicap (sur présentation d'un justificatif)	Nordic Vercors Hiver Handicap	0 €	0 €	0 €
Forfait séjour 2 jours				
Adulte (de 1956 à 2005)	Nordic Vercors 2 Jours Adulte			27 €
Jeune (de 2006 à 2020) & Etudiant (sur présentation d'un justificatif)	Nordic Vercors 2 Jours Jeune et Etudiant			13 €
Sénior (de 1955 et avant)	Nordic Vercors 2 Jours Senior			21 €
Forfait séjour 3 jours				
Adulte (de 1956 à 2005)	Nordic Vercors 3 Jours Adulte			38 €
Jeune (de 2006 à 2020) & Etudiant (sur présentation d'un justificatif)	Nordic Vercors 3 Jours Jeune et Etudiant			19 €
Sénior (de 1955 et avant)	Nordic Vercors 3 Jours Senior			29 €
Forfait séjour 4 jours				
Adulte (de 1956 à 2005)	Nordic Vercors 4 Jours Adulte			49 €
Jeune (de 2006 à 2020) & Etudiant (sur présentation d'un justificatif)	Nordic Vercors 4 Jours Jeune et Etudiant			24 €
Sénior (de 1955 et avant)	Nordic Vercors 4 Jours Senior			37 €
Forfait séjour 5 jours				
Adulte (de 1956 à 2005)	Nordic Vercors 5 Jours Adulte			59 €
Jeune (de 2006 à 2020) & Etudiant (sur présentation d'un justificatif)	Nordic Vercors 5 Jours Jeune et Etudiant			29 €
Sénior (de 1955 et avant)	Nordic Vercors 5 Jours Senior			45 €
Forfait séjour 6 jours				
Adulte (de 1956 à 2005)	Nordic Vercors 6 Jours Adulte			69 €
Jeune (de 2006 à 2020) & Etudiant (sur présentation d'un justificatif)	Nordic Vercors 6 Jours Jeune et Etudiant			34 €
Sénior (de 1955 et avant)	Nordic Vercors 6 Jours Senior			53 €
Forfait séjour 7 jours				
Adulte (de 1956 à 2005)	Nordic Vercors 7 Jours Adulte			79 €
Jeune (de 2006 à 2020) & Etudiant (sur présentation d'un justificatif)	Nordic Vercors 7 Jours Jeune et Etudiant			39 €
Sénior (de 1955 et avant)	Nordic Vercors 7 Jours Senior			60 €
Accès Piste				
Adulte (de 1956 à 2005)	Nordic Vercors Journée		14€ & (10€ Lans)	
Jeune (de 2006 à 2020) & Etudiant (sur présentation d'un justificatif)	Nordic Vercors Journée Jeune et Etudiant			7,0 €
Sénior (de 1955 et avant)	Nordic Vercors Journée Tarif Réduit			11 €
Moniteur	Nordic Vercors Journée Tarif Réduit			11 €
Groupe 10+ (CE...)	Nordic Vercors Journée Tarif Réduit			11 €
Groupe 10 + Jeune & Etudiant	Nordic Vercors Journée Groupe Jeune et Etudiant			6 €
Pack Tribu (4 personnes, max 2 Adultes)	Pack Tribu Nordic Vercors			35 €
Pak Tribu Enfant Supplémentaire	Enfant sup Pack Tribu Nordic Vercors			6 €
Autres				
Scolaire (1 accompagnant pour 10 élèves gratuit)	Nordic Vercors Scolaire			4 €
Accompagnants scolaires supplémentaires	Nordic Vercors Accompagnant Scolaire			11 €
Couloir de tir	Nordic Vercors Couloir de Tir			5 €
Forfait sur Piste	Nordic Vercors Forfait sur Piste			40 €
Support Vercors	Support Nordic Vercors			3 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité :

APPROUVE la tarification des redevances ski de fond pour l'année 2025-2026 comme annoncés dans le tableau et joint en annexe pour plus de lisibilité.

DELCOM 055-25 : Tarifs ski roue saison 2025-26

En cas de manque de neige, le conseil municipal doit fixer la tarification des titres ski roue. Il est proposé la grille suivante, selon les barèmes de la CCMV :

T A R I F S 2 0 2 5	
ACCÈS AUX PISTES INDIVIDUEL ET GROUPE	TARIF/PERSONNE
Adulte (+ 16 ans) non licencié FFS	7€
Adulte (+ 16 ans) licencié FFS	6€
Jeune (< 16 ans) non licencié FFS	5 €
Jeune (< 16 ans) licencié FFS.....	4 €
Groupe adultes non licenciés FFS (> 9 pers./ + 16 ans).....	6 €
Groupe adultes licenciés FFS (> 9 pers./ + 16 ans)	4 €
Groupe jeunes non licenciés FFS (> 9 pers./ - 16 ans).....	4,5 €
Groupe jeunes licenciés FFS (> 9 pers./ - 16 ans).....	3 €
Enfant (- 5 ans)	offert
Coureurs, entraîneurs ou professionnels conventionnés avec la CCMV	offert
Saison adulte (+ 16 ans) non licencié FFS.....	70 €
Saison adulte (+ 16 ans) licencié FFS	60 €
Saison jeune (- 16 ans) non licencié FFS.....	50 €
Saison jeune (- 16 ans) licencié FFS.....	40 €
ACCÈS AU STADE DE BIATHLON (réservé aux licenciés FFS ou IBU ou équivalent fédération internationale)	
Couloir de tir biathlète licencié *.....	.4 €
Accès annuel (vendu si possession du Pass Nordic 4 saisons) **	42 €
Coureurs, entraîneurs ou professionnels conventionnés avec la CCMV	offert
* L'accès d'un couloir de biathlon implique l'achat d'un accès aux pistes	
** Sous réserve de disponibilité et sur réservation uniquement	
PRIVATISATION PAS DE TIR À 10M	
1/2 journée	150 €
Journée	250 €
PRIVATISATION PAS DE TIR À 50M	
1/2 journée	300 €
Journée	500 €
Pour les formules privatisation pas de tir : Comprend la zone du Pas de Tir et les couloirs de tir Ne comprend pas la location de matériel et l'accès aux pistes	
MATÉRIEL	
Pack complet : Chaussures + skis-roues (bâtons + casque + équipements de protection offerts).....	13 €/personne
Paire de skis-roues (bâtons + casque + équipements de protection offerts)	10 €/personne
ACCÈS AUX PISTES ET LOCATION POUR GROUPES	
Accès + location pour groupes de + de 10 personnes.....	16 €/personne
Accès + location pour scolaires (primaire et collège) hors périmètre CCMV	6 €/personne
Accès + location pour scolaires (primaire et collège) dans périmètre CCMV.....	offert
SUPPORT	3 € pièce

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité :

APPROUVE la tarification des titres ski roue pour l'année 2025-2026, selon le tableau ci-dessus et annexé pour plus de lisibilité.

DELCOM 056-25 : Création poste non permanent saisonnier

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'article L. 332-23-2° du Code Général de la Fonction Publique autorise le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois sur une période de douze mois, renouvellement compris.

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face aux besoins liés à l'activité touristique hivernale, à savoir la commercialisation des forfaits de ski nordique « Ventes Flash » du jeudi 09 octobre au lundi 13 octobre 2025.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour une période d'une semaine, de la façon suivante :

- Un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe relevant de la catégorie hiérarchique C à temps complet à raison de 35h par semaine pour assurer la vente des forfaits « Ventes Flash »,

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité :

APPROUVE la création d'un emploi, tels que défini ci-dessus, à compter du 09 octobre pour une période d'une semaine,

INDIQUE que les crédits correspondants au budget communal sont suffisants,

AUTORISE le Maire à recruter l'agent contractuel affecté au poste de caissière, et à signer le contrat.

DELCOM 057-25 : Attribution d'une subvention à Cuisine Solidaire

Monsieur le Maire informe que l'association Cuisine Solidaire en Vercors, distribuant des colis alimentaires, a déposé une demande de subvention de fonctionnement d'un montant de 500 €.

Il est proposé au conseil municipal d'accéder à leur demande et d'accorder à l'association la somme demandée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité :

APPROUVE le versement d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 500 € ;

INDIQUE que les crédits correspondants sont inscrits au chapitre 65, à l'article 65748 ;

AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents à cette subvention.

DELCOM 058-25 : Validation accessoires chargeuse

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 10 juin 2025 n° DELCOM 036-25 concernant l'achat d'une petite chargeuse pour les services techniques.

Il s'avère aujourd'hui que certains équipements optionnels sont nécessaires au bon fonctionnement des services pour l'accomplissement de leur mission.

Considérant le devis présenté par l'entreprise VAUDAUX d'un montant de 14 744.26 € HT soit 17 693.11 € TTC ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité :

APPROUVE la proposition de VAUDAUX, située à SAINT-ETIENNE DE SAINT GEOIRS (38590), 51 rue de l'aéroport, pour un montant de 14 744.26 € HT soit 17 693.11 € TTC.

INDIQUE que les crédits ont été prévus au budget, en section d'investissement, opération 122.

AUTORISE le Maire à signer toutes pièces afférentes au dossier.

DELCOM 059-25 : Réévaluation du loyer Cure 1er etage

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°52-20 du 10 juin 2020 autorisant Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à la location d'appartement et les baux ;

Vu la loi n°94-624 du 21 juillet 1994 relative à la réévaluation des loyers en fonction de la variation de la valeur moyenne des indices trimestriels du coût de la construction ;

Considérant que le loyer de ce logement est révisable chaque année au 1^{er} septembre, en fonction de l'indice de référence des loyers du trimestre de référence, publié par l'INSEE ;

Vu l'indice de référence des loyers (IRL) du 2^{ème} trimestre 2024 publié par l'INSEE : 145.17 ;

Vu l'IRL du 2^{ème} trimestre 2025 publié par l'INSEE : 146.68 ;

Considérant la méthode de calcul pour statuer de l'évolution des loyers des logements communaux (loyer en cours x nouvel IRL du 2^{ème} trimestre / IRL du même trimestre de l'année précédente) ;

Considérant que le logement situé 65 place de l'Eglise (1^{er} étage) possède un diagnostic de performance énergétique de niveau E.

Il est proposé de porter la location mensuelle à :

$587.23 \times \frac{146.68}{145.17} = 593.34 \text{ €}$.

145.17

Le conseil municipal, après avoir voté à l'unanimité :

DECIDE de réévaluer le loyer de l'appartement situé au 1^{er} étage du 65 place de l'Eglise à cinq cent quatre-vingt-treize euros et trente-quatre centimes, sans les charges, à compter du 1^{er} septembre 2025.

ajournée : Mise en place astreinte financière_urba

La séance est close à 19h25